Objectifs du Conseil fédéral 2016

du 4 novembre 2015

Le rapport intitulé «Objectifs du Conseil fédéral 2016»[1] n'est pas publié dans la Feuille fédérale. Des tirés à part peuvent être commandés à l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL), diffusion des publications, 3003 Berne, e-mail: verkauf.zivil@bbl.admin.ch.

Le rapport est par ailleurs publié sur Internet à l'adresse suivante:
www.bk.admin.ch/dienstleistungen/publikationen/index.html?lang=fr

15 décembre 2015 Chancellerie fédérale

1 En application de l'art. 13, al. 3, de la loi du 18 juin 2004 sur les publications officielles (RS **170.512**), la publication du rapport dans la Feuille fédérale se limite à la mention du titre et au nom de l'organisme auprès duquel il peut être obtenu.